

Membres	23
Présent(s)	17
En audio/visioconférence	1
Représenté(s)	2
Quorum	16

SÉANCE DU 20 MARS 2025

- Présents au siège : Sous la Présidence de Monsieur Salah KOUSSA, Président du Conseil d'administration, Madame Chahrazad ALLAM, Monsieur Modeste BONTE, Madame Anne BOUCARD, Monsieur Antoine BREINING, Madame Suzanne BROLLY, Monsieur Abdelaziz CHOUKRI, Monsieur Gérard CONRAD, Madame Virginie JACOB, Monsieur Céleste KREYER, Monsieur Dominique LEBLANC, Madame Geneviève MANKA, Monsieur Bernard MATTER, Madame Nadia MONKACHI, Monsieur Patrice SCHOEPFF, Madame Lucette TISSERAND, Monsieur Laurent WALTER, et Madame Emmanuelle SERRANO (In Extenso Audit Alsace - Commissaire aux comptes)
- Présents en visio : Madame Nathalie JAMPOC-BERTRAND, Madame Myriam JEMLI (Représentante du personnel) et Madame Brigitte OFFNER (Commissaire du gouvernement DDT 67)
- Absents et excusés : Monsieur Frédéric BERNHARD, Monsieur Philippe BIES (procuration à Monsieur Antoine BREINING), Monsieur Roland HARLAUX, Madame Catherine JAEGLE (procuration à Monsieur Salah KOUSSA), Monsieur Alexandre SCHNELL et Monsieur Sébastien EHRET (Représentant EMHA)
- Assistaient en outre : Monsieur Julien MATTEI (Directeur général / Secrétaire de séance), Monsieur Jean-Baptiste MALINGRE (Secrétaire général), Monsieur Vincent SCHAAF (Directeur du Pôle Patrimoine et Développement), Monsieur Pascal CHARPENTIER (Directeur du Pôle Gestion Locative), Madame Viviane EHRHARDT (Directrice des Finances, de la Comptabilité et du Contrôle de Gestion), Madame Betty AUFSATZ (Directrice de la Gestion Locative), Madame Stéphanie HOCHART (Directrice des Ressources Humaines), Madame Elise DIETRICH (Directrice de l'Innovation et de la Qualité), Madame Isabelle DAVID (Directrice de la Transformation Numérique) et Madame Laura SCHELLINGER (Assistante de Direction)

Le Conseil d'administration,
Vu le rapport du Directeur général
Délibère :

CA/2025/006 : Information sur la réalisation des emprunts, crédits de trésorerie et placements de fonds

Il est décidé :

1. De prendre acte des informations suivantes conformément aux dispositions de l'article R 421-18 du Code de la Construction et de l'Habitation :
 - des actions réalisées en matière de réalisation d'emprunts.
 - de la situation en matière de crédits de trésorerie.
 - des informations relatives aux placements des fonds de l'Office.
2. D'autoriser le Directeur général à signer tout acte afférent

Ce point de l'ordre du jour est adopté à l'unanimité

Le Directeur général,
Julien MATTEI
Pour extrait conforme